

Bilan départemental de l'accidentalité 2022



Editorial de M. GIUSTI

Préfet de l'Aveyron

Si le bilan national de l'accidentalité routière 2022 présente une stabilité des indicateurs par comparaison avec l'année 2019 (année de référence avant la crise sanitaire Covid 19), le bilan sécurité routière 2022 de l'Aveyron est marqué par le nombre particulièrement élevé de personnes tuées. Avec 36 morts, il s'agit d'un triste record jamais atteint depuis 2005 et le double du chiffre de 2019. La tendance à la baisse observée entre 2017 et 2021 a totalement disparu avec les résultats 2022. Toutefois, les nombres d'accidents et de victimes sont inférieurs à ceux de 2019 avec 173 accidents et 208 blessés.

L'analyse des facteurs d'accidents met en évidence que le comportement des usagers est bien trop souvent à l'origine des accidents, avec en tout premier lieu la vitesse (1/4 des accidents corporels), la conduite sous alcool et/ou stupéfiants ou encore l'inattention des conducteurs ou piétons.

C'est pourquoi les actions de prévention restent essentielles pour faire prendre conscience des dangers que peuvent constituer les déplacements et l'intérêt de respecter le code de la route, faire évoluer les comportements des usagers de la route, apprendre à partager l'espace. Plus de 56 actions de prévention ont été menées en 2022, ainsi que des campagnes de communication.

Les services de l'État poursuivent leurs efforts en matière de prévention, en coordonnant les actions des différents acteurs institutionnels et associatifs. Ainsi, cette année, le document général d'orientations (DGO), nouvelle feuille de route pour la période 2023-2027, a été signé. Son élaboration a été l'occasion d'un travail partenarial qui guidera les actions de prévention à mener pour les 5 années à venir.

La sécurité routière est l'affaire de tous, chacun a un rôle à jouer. Restons plus que jamais prudents.



Données générales

Définition : arrêté du 27 mars 2007

Accident corporel : accident de la circulation routière impliquant au moins une victime, qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique et qui implique au moins un véhicule

Victime : parmi les victimes, on distingue les personnes **tuées** (décédées du fait de l'accident, sur le coup ou dans les trente jours qui suivent) et les personnes **blessées**.

Parmi les personnes blessées, on différencie les blessés dits « **hospitalisés** » qui sont des victimes hospitalisées plus de 24 heures et les blessés dits « **légers** » qui ont fait l'objet de soins médicaux sans avoir été admis dans un hôpital plus de 24 heures.



Les chiffres 2022 de l'Aveyron

173 accidents corporels
36 personnes tuées
208 personnes blessées dont 105 hospitalisées

Occitanie

3 529 accidents
376 tués
4 527 blessés

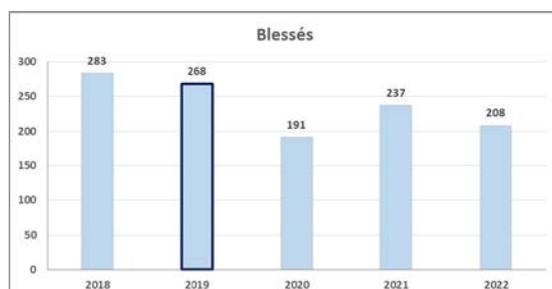
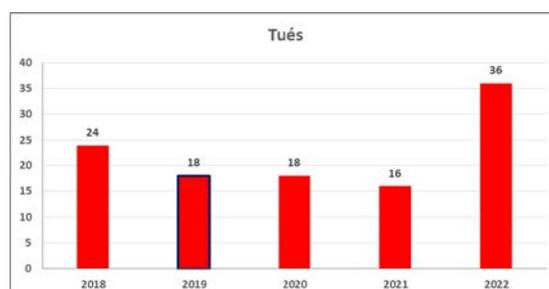
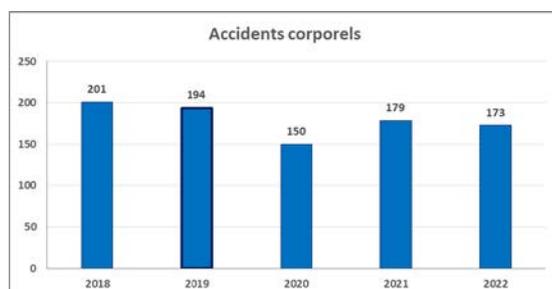
Evolution de l'accidentalité

Année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés
2010	174	19	240	142
2018	201	24	283	146
2019	194	18	268	129
2020	150	18	191	95
2021	179	16	237	104
2022	173	36	208	105

Lignes grisées : années de référence 2010 et 2019

La crise sanitaire (2020-2021) a eu des répercussions sur les déplacements qui sont toutefois délicates à appréhender à l'échelle départementale : limitation des déplacements à certaines périodes, développement du télétravail, modification des modes de déplacements, ...

Aussi, les données 2022 seront comparées à l'année 2019 qui devient la référence « avant crise sanitaire ». Ainsi en Aveyron, le nombre d'accidents et de blessés baisse, en valeurs absolues, entre 2022 et 2019, mais le nombre de tués connaît une forte hausse : le nombre a doublé. Les objectifs qui étaient assignés de diviser par 2 la mortalité routière entre 2010 et 2020 ne sont pas atteints.



L'accidentalité selon les modes de déplacement

Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et motards) sont impliqués dans 50 % des accidents corporels.

Les véhicules de tourisme (VT) sont impliqués dans $\frac{3}{4}$ des accidents corporels.

Les « autres » comprennent une voiturette et deux VT tractant une remorque/caravane.

	Accidents	% accidents	
Accidents impliquant un ...	Piéton	17	10%
	Vélo	15	9%
	Cyclo	17	10%
	Moto	37	21%
	VT	135	78%
	VU-PL	23	13%
	Autres	3	2%

Nota : Nb supérieur au nb d'accidents car plusieurs modes possibles pour un même accident.



Les accidents mortels

Les accidents mortels, au nombre de 31, ont fait 56 victimes : 36 tués et 20 blessés.

- Les tués sont majoritairement des usagers de VT
- 1/3 des tués sont des usagers vulnérables
- 6 tués sont des passagers (1 de moto – 5 de VT)
- 1 tué est conducteur de voiturette (« autre »)
- 14 femmes et 22 hommes tués
- 15 accidents mortels sans tiers ayant généré 19 tués.

	Personnes tuées et blessées selon le type d'usagers							
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	Autres	Total
Tués	3	2	0	8	21	1	1	36
Blessés	14	13	19	31	122	7	2	208

- Les victimes se répartissent en :
- 36 tués
 - 208 blessés dont 105 blessés hospitalisés

L'accidentalité selon la temporalité



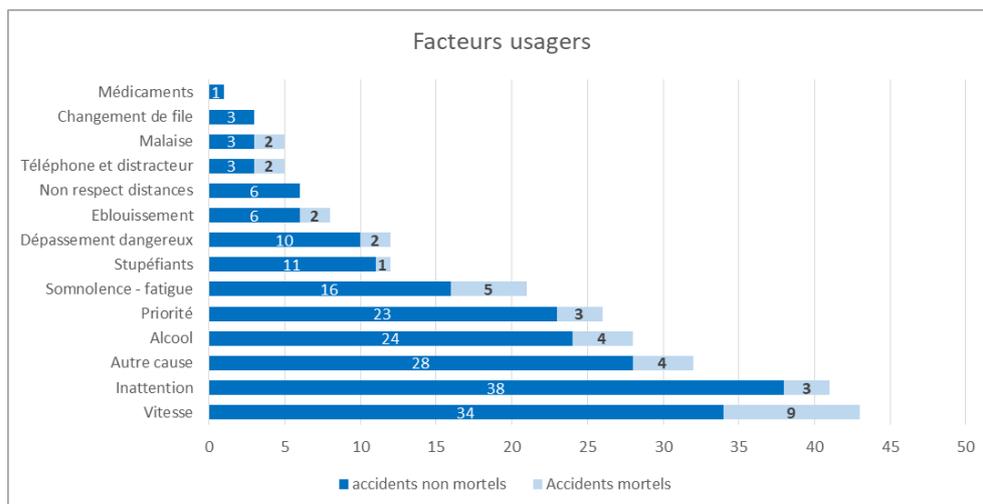
Contrairement à l'année 2021, marquée par une période estivale représentant 40 % des accidents et la moitié des tués, l'accidentalité de l'année 2022 ne présente aucune concentration.

Les accidents surviennent majoritairement en plein jour (73 %), de 7h à 19h, 2/3 en semaine et 1/3 en week-ends, jours de fête ou veilles de jour de fête.

VT : véhicule de tourisme - VU : véhicule utilitaire - 2RM : deux roues motorisé - PL : poids lourds
Victimes = tués + blessés

Les facteurs d'accidents

L'acte de conduite est complexe et les causes d'un accident sont multifactorielles, résultat bien souvent de plusieurs erreurs de comportement ou dysfonctionnement (véhicule, environnement). Toutefois, ce sont les comportements humains qui sont le plus fréquemment identifiés, avec en tout premier lieu la vitesse.



Nota : plusieurs facteurs possibles pour un même accident, voire pour un même conducteur. Les facteurs d'accidents ne sont pas toujours identifiés.

Autre cause : cause indéterminée ou identifiée mais différente de celles mentionnées.

Le facteur vitesse est présent dans ¼ des accidents, accidents corporels mais aussi accidents mortels, les facteurs inattention et alcool et/ou stupéfiant interviennent dans la même proportion.

Par comparaison des facteurs identifiés dans les accidents selon le genre du conducteur :

- Pour les femmes, les premiers facteurs sont priorité et inattention,
 - Pour les hommes, les premiers facteurs sont vitesse et alcool et/ou stupéfiant, puis inattention.
- Pour les accidents mortels, le facteur vitesse est le plus fréquent.

	Accidents	Tués	Blessés	dt BH
Accidents sans tiers	72	19	68	49
Accidents avec piéton	17	3	16	8
Accidents avec 2 véh.	78	12	11	43
Accidents avec 3 véh. ou plus	6	2	10	5

Les accidents sans tiers, c'est-à-dire avec un seul véhicule impliqué et sans piéton représentent 42 % des accidents corporels en 2022 et sont à l'origine de la moitié des tués.

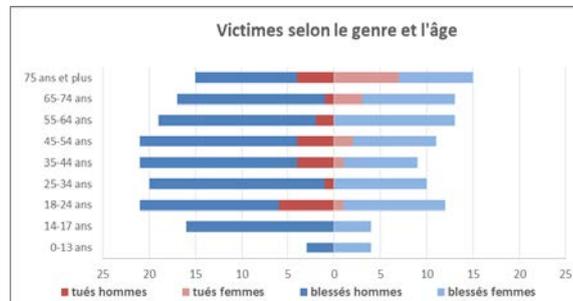
Parmi ces accidents, sont dénombrés :

- 4 accidents en vélo ;
- 16 en 2RM (4 tués) ;
- 50 en véhicules de tourisme (15 tués) ;
- 1 en véhicule utilitaire et 1 en poids-lourds.

L'accidentalité selon l'âge des victimes et leur genre

	% population	Tués	Blessés	Victimes	%Victimes
0-13 ans	14%	0	7	7	3%
14-17 ans	4%	0	20	20	8%
18-24 ans	6%	7	26	33	14%
25-34 ans	9%	1	29	30	12%
35-44 ans	11%	5	25	30	12%
45-54 ans	14%	6	26	32	13%
55-64 ans	14%	2	30	32	13%
65-74 ans	13%	4	26	30	12%
75 ans et +	14%	11	19	30	12%

Ramené à la population de chaque tranche d'âge, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans qui présentent le risque le plus élevé d'être victime d'un accident de la circulation et ils sont au nombre de 7 parmi les tués.



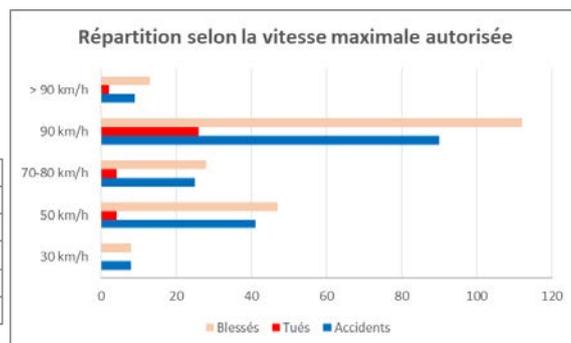
Les seniors de 75 ans et plus représentent 30 % des tués alors qu'ils représentent 14 % de la population.

Les victimes se répartissent en 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes (répartition similaire pour les tués et les blessés).

L'accidentalité selon la localisation

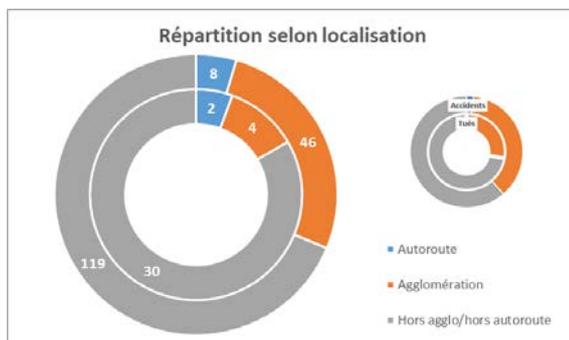
	Accidents	Tués	km
autoroute	8	2	74
nationale	8	3	89
départementale*	130	30	6 000
communale*	26	1	9 500
autres (parking...)	1	0	-

* nb de km arrondis



C'est sur le réseau routier départemental que se produit le plus grand nombre d'accidents (3/4 des accidents et 83 % des tués). Ces chiffres sont toutefois à mettre en parallèle avec leurs fonctions supportant une part importante du trafic.

En juillet 2022, la vitesse maximale autorisée a été relevée de 80 km/h à 90 km/h sur l'ensemble du réseau routier départemental de l'Aveyron, hors agglomération (après 1 040 km en mai 2021).



69 % des accidents ont eu lieu hors agglomération et hors autoroute et représentent 83 % des tués (3/4 des victimes).

79 % des accidents surviennent hors intersection (86 % des tués).

A noter, qu'en 2022, 7 accidents sont survenus dans des giratoires, dont un accident mortel.

Carte des accidents corporels (année 2022)

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE



Zone	Acc. Tués	Blessés
Gendarmerie	133	159
Police	40	49
Bilan au 31 décembre	173	208



Légende

Accidents corporels

Zone Compétence [173]

- GENDARMERIE [133]
- POLICE [40]

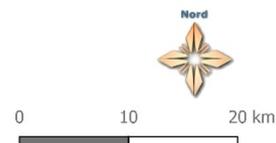
Accidents mortels 2022

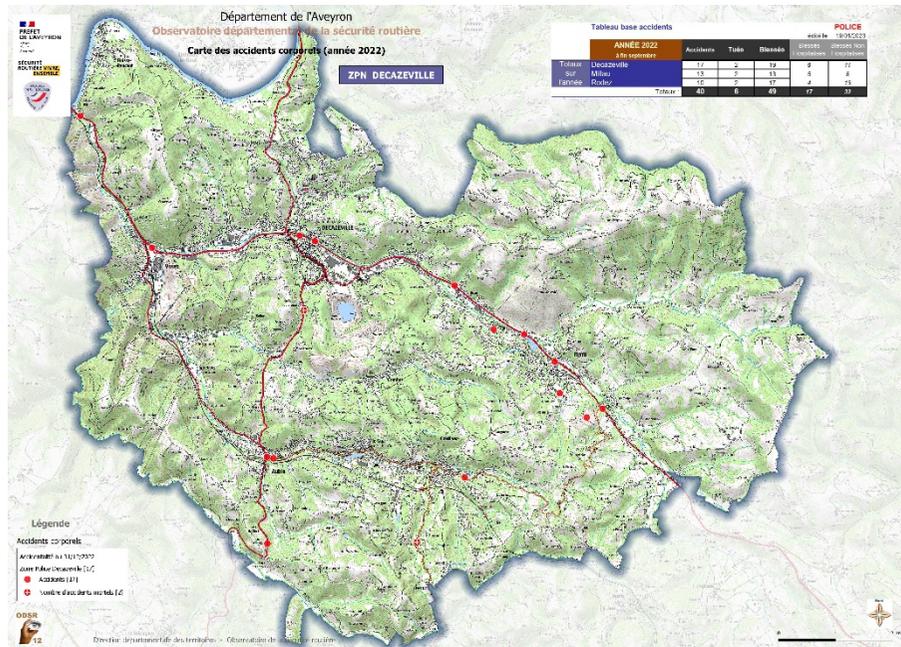
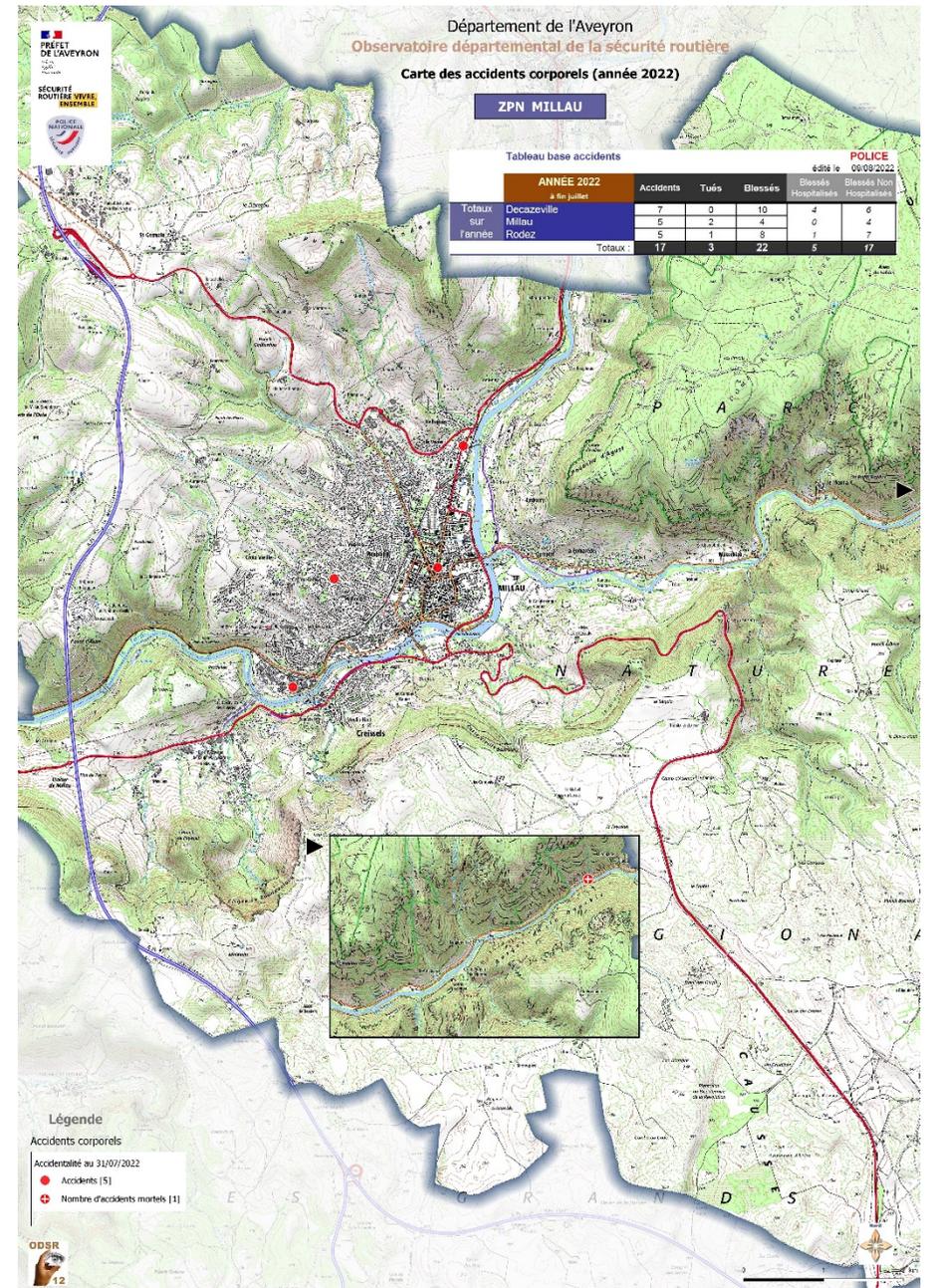
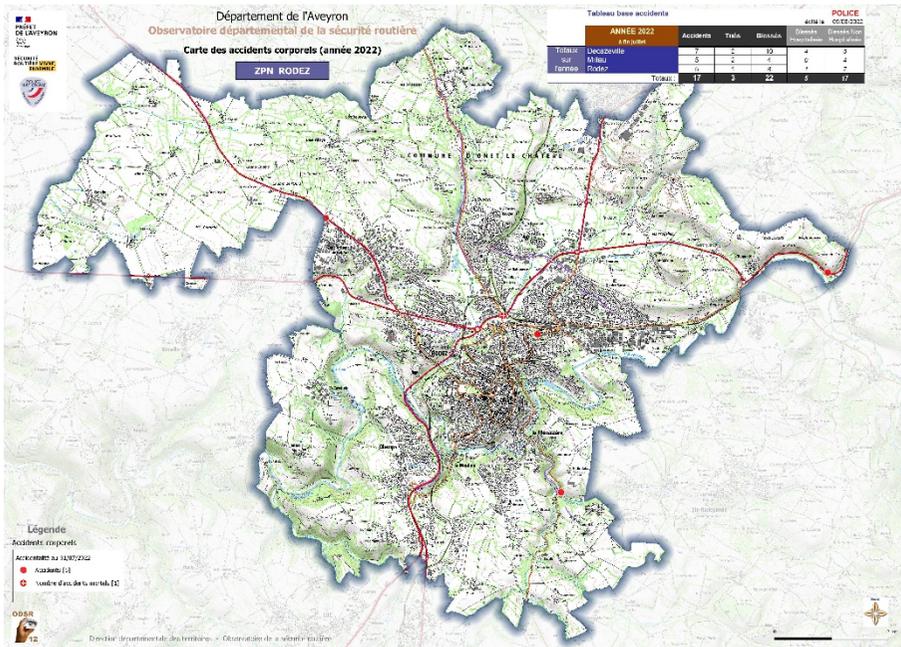
- ⊕ Nombre d'accidents mortel [31]

- Autoroute 75
- Route Nationale 88
- Routes Départementales
- RD de Classe A
- RD de Classe B
- RD de Classe C
- RD de Classe D
- RD de Classe E



12





Plan Départemental d'actions de sécurité routière

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique locale de sécurité routière, la préfecture de l'Aveyron a lancé un appel à projets en décembre 2021 s'inscrivant dans le **Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)** afin de lutter contre l'insécurité routière.

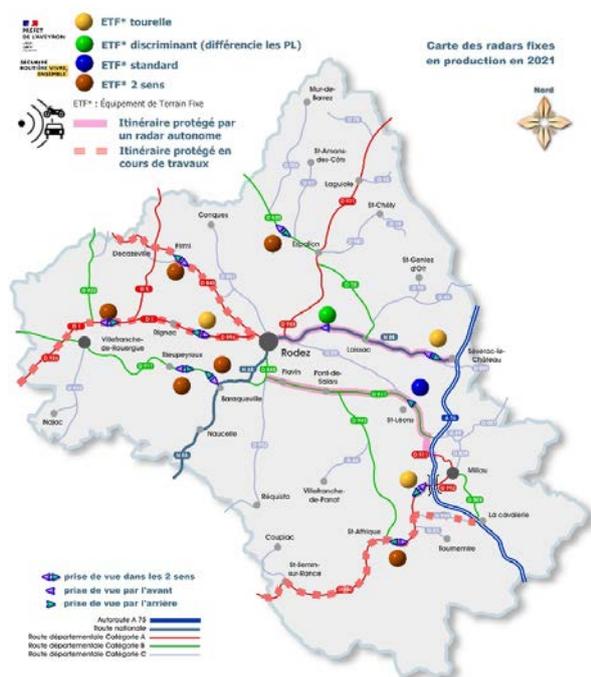
Le PDASR a pour objectif de soutenir la dynamique de mobilisation des acteurs locaux en matière de sécurité routière et d'apporter des aides financières et/ou matérielles pour le montage d'actions de prévention.

Pour l'année 2022, le PDASR regroupait initialement 54 projets d'actions, axés autour des cinq enjeux issus du Document Général d'Orientations 2018-2022 : les jeunes de 14-29 ans, les 2 roues-motorisés, le risque routier professionnel, les addictions et les seniors. En raison du contexte sanitaire, seules 44 actions ont pu être réalisées.

Le PDASR 2022 a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de **72 760 €** répartis comme suit :

Enjeux	Réalisé		
	Actions	Financement	Public sensibilisé (Nb approximatif de personnes)
Jeunes de 14 à 29 ans	26	43 %	7 400
Deux-roues motorisés	9	20 %	2 500
Risque routier professionnel	7	10 %	2 000
Addictions	8	11 %	7 500
Seniors	6	10 %	750
Equipements, fonctionnement SR, campagne de communication		7 %	

Les radars



Le département de l'Aveyron est doté de 11 radars fixes qui contrôlent les vitesses, dont trois radars nouvelle génération, de type tourelle et un discriminant (permettant de distinguer la vitesse des PL et des VL).

De nouvelles modernisations d'équipements sont en cours d'étude.

En complément de ces dispositifs, deux axes font l'objet de contrôle par des équipements déplaçables tout au long de ces itinéraires.

Un nouvel itinéraire sera mis en service en début 2023 et deux autres sont en cours de travaux pour poursuivre la sécurisation des grands axes du département.